



Roanne Mag

Février 2017

L'ESPRIT SPORT P.23

TOUT ROANNE COURT :
NOTRE STRATÉGIE



DOSSIER P.10

LES PESTICIDES,
C'EST ENFIN FINI !



À LA UNE P.8

CINÉ COURT
ANIMÉ





Mi-janvier, la neige a fait son apparition à Roanne laissant sur son passage une pellicule persistante de 1 à 2 cm, notamment sur les routes exposées plein nord. Heureusement, sur le qui-vive, les services techniques ont anticipé et sorti rapidement la saleuse pour dégager les routes et éviter les glissades, comme ici boulevard de Thiers. Ils seront ainsi en alerte tout l'hiver.



janvier 6 La cérémonie des vœux aux personnels de la Ville, de Roannais Agglomération et d'Opheor a été l'occasion de souligner le travail entrepris par tous au cours d'une année chargée en projets et initiatives. Mais aussi de passer un moment agréable ensemble et de féliciter les médaillés et les retraités.



janvier 1er Au fil des années, la nature a fait son retour en ville, à l'image de cette chouette nichée dans les bois de Mâtel. Et avec la nouvelle loi de transition énergétique, qui interdit les pesticides depuis le 1^{er} janvier, le phénomène devrait prendre de l'ampleur. Si vous êtes le témoin privilégié du retour de cette nature, envoyez vos photos à environnement@mairie-roanne.fr. Nous n'hésiterons pas à faire partager votre expérience.



janvier 13 Un vendredi 13 pas comme les autres pour un propriétaire de chien qui n'a pas ramassé la déjection de son compagnon et a donc écopé, comme le stipule la loi, d'une amende de 68€. Une longue campagne d'information et de prévention avait pourtant été menée. En vain pour ce riverain qui est le premier à être ainsi verbalisé à Roanne pour cet acte d'incivilité. Pour rappel, il y a des sacs pour les déjections !



janvier 16 Les gardiens des équipements sportifs de Roanne, actifs sur tous les terrains de la commune, ont joué les mannequins pour le Magazine de la Ville, et pour cause. Depuis la mi-novembre, ils arborent une nouvelle tenue de fonction, bas de survêtement noir et parka orange.



janvier 18 Les enfants qui composent le Conseil municipal des jeunes n'ont pas raté une miette des différentes démonstrations (drones, stylos 3D...) faites lors de la visite du FabLab, atelier de fabrication numérique de Roannais Agglomération.



janvier 23 Devenus des acteurs incontournables de la vie lycéenne, les 140 délégués ont été accueillis par le Maire à l'Hôtel de Ville. Ces élèves issus de seconde représentent les lycées Jean-Puy, Carnot et Albert-Thomas et sont consultés sur de nombreux sujets : règlement intérieur, restauration, santé, hygiène, sécurité...



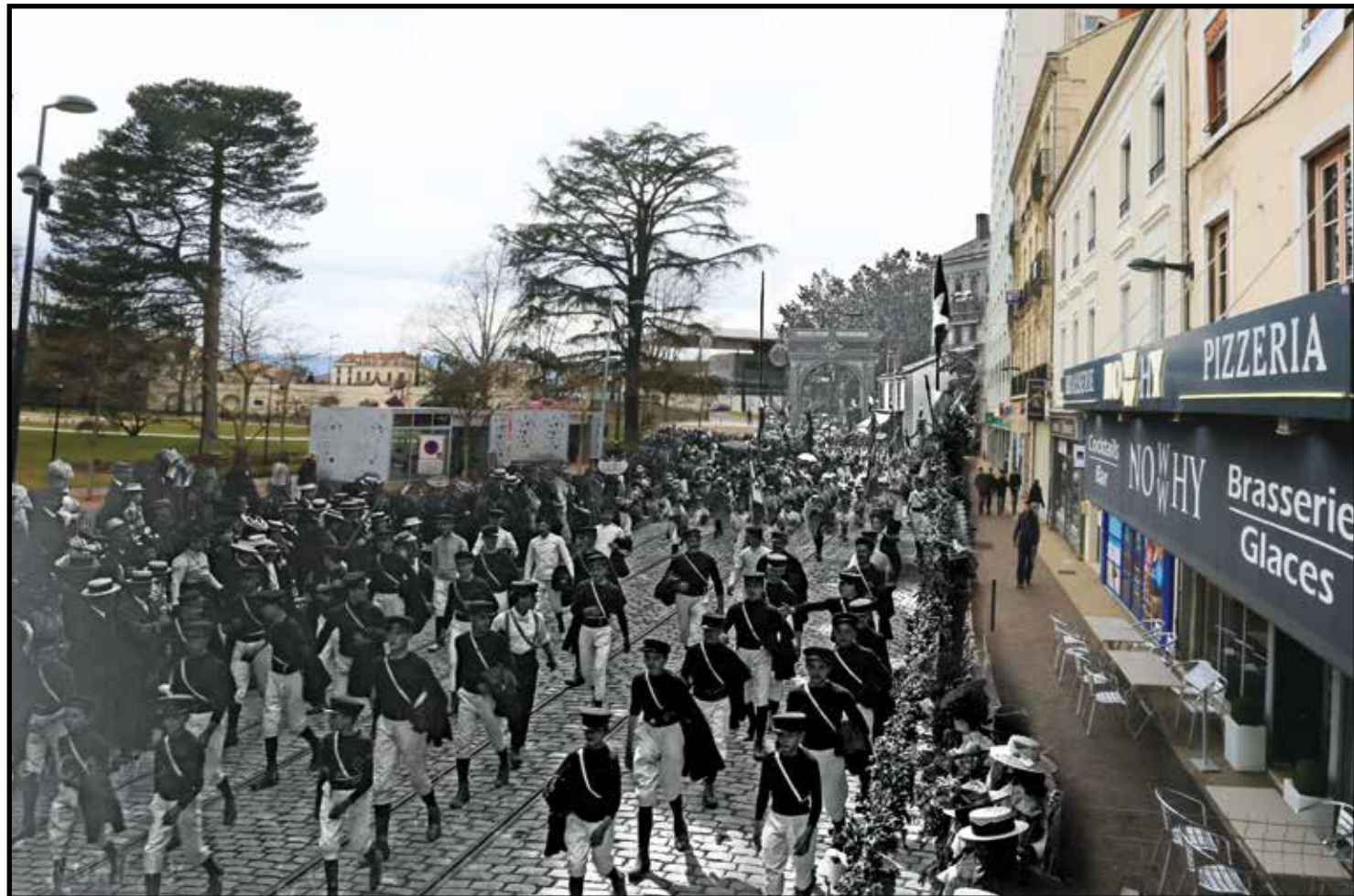
février début Depuis longtemps demandée par le conseil de quartier Mulsant et les riverains, la réfection de la chaussée de la rue Mulsant va être réalisée par la Ville. Entre février et mai, différentes phases de travaux vont se succéder, engendrant ainsi des perturbations de la circulation. Plus d'infos sur Roanne.fr.



février 7 Donner le goût du sport à tous ! Un objectif tenu par l'équipe municipale qui a mis en place une politique sportive forte à destination du plus grand nombre et reconnue désormais par le label Ville Active et Sportive. Roanne réalise même le doublé en obtenant le label avec trois lauriers ! Une distinction que les élus Jean-Marc Detour et Lucien Murzi sont allés chercher à Montpellier dans le cadre du Forum Sportcoll.

David Goutorbe élu président du conseil de quartier Musant

Depuis le 1^{er} février, suite à des élections, David Goutorbe est devenu président du conseil de quartier Musant. Il remplace ainsi Corinne Lejon-Jossent.



Roanne hier et aujourd'hui...

Avec ce montage réalisé par le service communication mixant deux clichés, nous vous proposons de découvrir un instantané de la ville aujourd'hui et au siècle dernier.

Pour ce numéro, nous avons choisi de faire un zoom sur la place des Promenades.

Les photos d'origine ont été réalisées par Pierre Peraldi (en 1905) et Frédéric Rizzi (en 2017).

photo aujourd'hui : Frédéric Rizzi / photo anciennes : Pierre Peraldi

ROANNE MAG : Directrice de publication : Jade Petit. Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération. Rédacteur en chef : Emmanuel Demont. Rédaction : Karine Montagnier, Stéphane Fattoretto, Céline Martinez, Nathalie Castello. Photos : Frédéric Rizzi, Lya Cattel (couverture). Maquette : Elsa Deschamps, Nathalie Castello. Imprimerie : Chirat. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017. Tirage : 23 500 exemplaires. Magazine imprimé sur papier PEFC.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site internet Roanne.fr

Mairie de Roanne : 04 77 23 20 00
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.



10. DOSSIER

Les pesticides, c'est enfin fini !

16. ROANNE AU QUOTIDIEN

Un budget bon pour le Roannais

Du renouveau pour l'Espace funéraire et le Funérarium

Restauration collective : du frais et du local

Rénovation des églises

L'îlot Foch-Sully dans le tempo

22. RENDEZ-VOUS

Médiathèque : Souriez, vous lisez !

23. TOUS SPORTS

Tout Roanne court : notre stratégie de course avec Adeline Roche

24. ROANNE ASSO

30 Millions d'Amis

L'ASR XV recrute
Vincent Moscato



L'APPEL CITOYEN DU 11 MARS

Il y a les paroles, mais surtout les actes. Quatre étudiants de l'IUT de Roanne ont choisi la seconde option, guidés par le Conseil de quartier Centre (idée développée aussi dans les autres conseils) qui souhaitait dès 2015 que des universitaires planchent -dans le cadre d'un projet tutoré- sur les problèmes de citoyenneté et de propreté dans la ville. Lisa Pommaret, Ségolène Rossi (19 ans), Matthias

Decelle (20 ans) et Sébastien Faucon (21 ans), en 2^e année Techniques de commercialisation, ont de suite répondu présent, « attristés par les actes d'incivilité » qu'ils vivent au quotidien, à Roanne ou dans leurs villes respectives (Lyon, Mably, Annecy et Saint-Étienne). Déjections canines, papiers jetés par terre... Une plaie !

Après plusieurs rencontres avec les élus et les services techniques de la Municipalité, les quatre étudiants ont pris leur bâton de pèlerin, investi les collèges, lycées, commerces et rues pour vous informer et vous sensibiliser. Sans doute les avez-vous déjà croisés. Sans doute avez-vous déjà rempli leurs questionnaires étayés ou lu attentivement leurs flyers. Chose certaine, vous viendrez nombreux les épauler le samedi 11 mars à 9 heures avenue de Paris. Ils vous attendent dans le hall de l'IUT, équipés du fameux gilet jaune, pour nettoyer bénévolement huit secteurs du quartier. Ultime étape de leur projet écocitoyen. Début ou confirmation pour certains d'une prise de conscience collective ! La matinée se soldera par une loterie et un verre de l'amitié. Mais surtout le sentiment d'avoir accompli un devoir. Venez nombreux !

Le Maire de Roanne



Prochain Conseil Municipal le 2 mars à 18h
en Mairie et en live sur Roanne.fr



Vaysha l'aveugle



Perfect world



Une tête disparaît



Golden Oldies



Darrel



The Alan dimension

Faites le plein d'animations !

La 8^e édition du festival international du court métrage d'animation se déroulera du 20 au 26 mars 2017. « Ciné court animé », c'est plus de 200 films courts, 40 pays représentés, 60 heures de projections, 3 expositions, des rencontres et des événements dans toute la ville !

12 000 personnes fréquentent en moyenne Ciné court animé. Autant dire que ce festival est devenu un événement incontournable de la Ville de Roanne et la fait rayonner bien au-delà de ses frontières. À chaque édition, son lot de nouveautés et toujours ses films de qualité.

LE JAPON, LA HONGRIE ET LA 3D S'INVITENT AU FESTIVAL

Ciné court animé présentera, à l'Espace Renoir, les dernières productions provenant du monde entier à travers six compétitions primées. De nombreuses œuvres seront proposées pour la première fois en France et pour certaines en première mondiale. Cette année, le festival mettra particulièrement en lumière deux pays à travers l'animation japonaise indépendante et le programme « regard sur l'animation hongroise actuelle ». Par ailleurs, pour cette 8^e édition, la 3D sera à l'honneur. Des courts métrages internationaux en 3D seront projetés du 24 au 26 mars au Grand Palais. Quatre séances (deux « jeune public » et deux « adultes ados ») permettront de découvrir divers films déjà primés. Enfin, des sélections à ne pas manquer telles que « jeune public et famille », « comédies délirantes » ou encore « nuit du fantastique ». Toutes ont été spécialement concoctées par Loïc Portier, le directeur du festival, afin de permettre la découverte des dernières pépites de ces genres cinématographiques.

TROIS EXPOSITIONS SUR LES COULISSES DES COURTS

Trois expositions, dont deux originales coproduites par Ciné court animé et la Ville de Roanne, permettront de découvrir l'envers du décor des courts métrages d'animation.

En exclusivité, du 25 mars au 5 juin, le musée Joseph-Déchelette accueillera « Beauty, peintures animées ». Rino Stefano Tagliafierro, réalisateur et designer graphique, fait prendre vie aux tableaux en animant les peintures en 3D. Vous pourrez découvrir des tableaux originaux du musée et leur version retouchée. Des films courts autour de la technique de la peinture animée seront également projetés.

Du 22 février au 1^{er} avril, la médiathèque présentera l'exposition « En sortant de l'école », co-produite par la Ville de Roanne, Ciné

court animé, France Télévisions et Tant Mieux Prod. Il s'agit d'une collection de courts métrages d'animation dédiée à la poésie de Guillaume Apollinaire. Diffusée sur France 3 et dans plus de 120 festivals internationaux, cette collection a remporté un grand succès auprès des téléspectateurs. Enfin, vous pourrez aussi découvrir toutes les étapes de la réalisation d'un film d'animation en volume et marionnettes animées grâce à un parcours ludique fait de décors, objets, personnages et vidéos de Pierre-Luc Granjon.

SÉANCES SCOLAIRES, RENCONTRES ET NOUVEAUX TALENTS VOUS ATTENDENT

Ciné court animé travaille en collaboration avec plusieurs établissements scolaires du Roannais. Certains d'entre eux présenteront leurs créations lors des séances scolaires du festival, où plus de 4 000 élèves sont déjà attendus. Des rencontres et conférences avec des réalisateurs seront organisées. Ciné court fait aussi la part belle aux nouveaux talents de l'animation mondiale grâce à une sélection de leurs premiers films.

 **Les coups de cœur de la rédaction**

Vaysha l'aveugle, pour sa surprenante narration (film en course pour les Oscar)

Une tête disparaît de Franck Dion (réalisateur de l'affiche de la 3^{ème} édition du festival), pour la beauté de ses images

Darrel, pour son humour décalé

Perfect world, pour son esthétisme raffiné

Golden Oldies, pour ses images réelles qui s'animent

The Alan dimension, pour son humour «à l'anglaise»

 **Programme et infos billetterie :** cinecourtanime.com



Les pesticides, c'est enfin fini !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les communes françaises ont l'obligation de bannir les désherbants chimiques et autres produits phytosanitaires dans les parcs, trottoirs et voiries... Questions de santé publique et d'environnement. Roanne n'échappe pas à la règle du « zéro phyto », mais a su anticiper dès 2014 la nouvelle loi de transition énergétique. Dans ce dossier, la Ville vous explique les contours de cette loi et ce qui change ou va changer dans votre quotidien. Elle vous livre également quelques conseils pratiques pour être un écocitoyen.



Interview vidéo sur Roanne.fr

La loi sur les pesticides : ce qui change pour nous, pour vous

La loi de transition énergétique a fait une entrée remarquée ce 1^{er} janvier 2017, entraînant de nombreux changements dans le quotidien des Roannais.

N'avez-vous peut-être pas remarqué le phénomène qui s'est emparé des grands magasins ? La binette et autres instruments « propres » de désherbage ont fleuri dans tous les rayons. A contrario, les pesticides ne sont désormais plus en libre-service, cloisonnés dans un espace inaccessible à l'utilisateur, à moins d'être accompagné par un vendeur certifié. Une mesure prise par la loi de transition énergétique, désormais en vigueur dans toute la France depuis le 1^{er} janvier 2017. L'interdiction totale des produits phytosanitaires est quant à elle prévue en 2019.

En attendant, la loi ne concerne pas seulement les particuliers. Le service Espaces verts de la ville de Roanne a aussi l'interdiction depuis le début d'année d'utiliser des pesti-

cides dans les parcs, promenades, trottoirs et voiries. Il en va de la santé publique et de la préservation de la biodiversité !

APPEL À LA RAISON PLUTÔT QU'AU PORTEFEUILLE

Mais le désherbage manuel étant *in fine* plus gourmand en main d'œuvre, la facilité aurait voulu que chaque commune renforce massivement son service Espaces verts sans se soucier d'une forte augmentation des charges et donc des impôts. Plutôt que d'avoir sacrifié le pouvoir d'achat des habitants, la Municipalité fait appel à l'écoresponsabilité de chacun. C'est désormais au riverain de désherber son trottoir.

Roanne s'est organisée dès 2014, en réduisant drastiquement la consommation de produits phytosanitaires, en informant le citoyen et en créant aussi une équipe dédiée au désherbage « propre ». Cette dernière gère 80 kilomètres de trottoirs sur les 240 de la commune. Et consacre au total plus de 3 000 heures par an au désherbage. La Municipalité s'est aussi dotée de nouvelles techniques alternatives : le désherbage thermique ou encore le lâcher d'insectes prédateurs...

« COMMENT LA MUNICIPALITÉ S'EST-ELLE PRÉPARÉE À L'INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

Nous avons accéléré le processus dès notre arrivée, en 2014. Nous voulions une transition assez douce pour être opérationnels au 1^{er} janvier 2017 et ne plus utiliser des produits phytosanitaires -herbicides, insecticides et fongicides- dans les jardins publics, les promenades, les trottoirs et les voiries. Dès 2014, nous n'utilisons déjà plus ces produits dans les écoles. Et assez rapidement, nous avons réussi à diminuer la consommation de 70% dans les espaces verts ciblés par l'interdiction. Aujourd'hui, comme la loi l'autorise, seuls les cimetières et les stades ne sont pas des lieux «zéro phyto». Mais nous travaillons avec les différents services pour y réduire fortement la consommation.

CETTE NOUVELLE LOI ENTRAÎNE-T-ELLE DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MUNICIPALITÉ ?

Nous avons créé une brigade de désherbage avec l'embauche de six contrats d'insertion (CUI) pour assurer notamment cette mission. Vous savez, le désherbage manuel nécessite quatre fois plus de temps que le désherbage chimique, et il faudrait donc quatre fois plus de personnels ! C'est impossible, les Roannais verraient leurs impôts augmenter considérablement. C'est pour cela qu'il est nécessaire de partager certaines tâches. Il faut comprendre aussi que toutes les communes de France sont concernées par la loi de transition énergétique et que ce n'est pas un choix uniquement roannais.

LES RIVERAINS SONT-ILS PRÊTS À ÊTRE ÉCORESPONSABLES ET À DÉSHERBER DEVANT CHEZ EUX ?

C'est un enjeu de santé publique. N'oubliez pas que les produits interdits sont classés toxiques : ils peuvent être cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques. C'est-à-dire qu'ils peuvent occasionner le développement d'un cancer, entraîner des mutations génétiques ou la stérilité. Il en va ainsi de la santé du public, mais aussi de la santé de nos agents de ne plus utiliser ces produits dangereux. Autre point important : la préservation de notre biodiversité. Interdire les produits pesticides est capital, notamment ceux qui nuisent aux insectes pollinisateurs comme les abeilles. »

GUIDE PRATIQUE

Pour désherber malin son trottoir

La rédaction, en lien avec le service Environnement, vous livre cinq astuces et conseils pour désherber « propre », malin et efficace son trottoir et devenir écoresponsable !



1. LA BINETTE... PAR TEMPS DE PLUIE

Si la binette reste la référence, désherbez en revanche lors de périodes où le sol est humide (lendemain de pluie) pour limiter les efforts et choisissez une binette adaptée (longueur du manche) pour ne pas vous casser le dos.



2. PRÉVENIR SELON LA SURFACE

Si votre trottoir est imperméable ou en stabilisé, l'attitude à adopter en amont n'est pas la même. Dans le premier cas, les services techniques vous conseillent de « nettoyer les joints pour éviter la présence de terre ». Dans le second : « ratisser pour déstabiliser les racines des herbes. »



3. SEMER DES MÉLANGES FLEURIS SUR LES PIEDS DE MUR

Cette technique, qui consiste à couvrir les mauvaises herbes avec un mélange fleuri, est un vrai coup de cœur même si elle n'est pas gage de 100% de réussite. Testée sur quatre secteurs à Roanne, elle a été plutôt convaincante rue du général Giraud.



4. RESPECT ET EFFICACITÉ

« Notre équipe de désherbage gère aussi le ramassage des papiers, prévient Romain Bost, conseiller municipal en charge de l'Environnement. Plus les Roannais sont respectueux, plus cette équipe consacre du temps au désherbage. » **Pensez-y !**



5 LES RECETTES DE GRAND-MÈRE

Elles ont toujours la cote. Un litre de vinaigre blanc mélangé à un demi-litre d'eau reste une solution. Tout comme l'eau de cuisson des pâtes, du riz et des pommes de terre.

Si vous logez...

DANS UNE MAISON :

Que vous soyez propriétaire ou locataire, c'est à l'occupant de désherber sur son trottoir. Dans le cas d'un riverain âgé ou souffrant d'un handicap, un voisin écoresponsable (ou naturellement la famille) peut donner un petit coup de main. Trois à cinq passages suffisent par an pour être efficace.

DANS UN IMMEUBLE :

Le plus pertinent serait d'aborder le sujet avec le syndic de la copropriété. Il peut en effet gérer le problème en faisant intervenir une société extérieure ou mobiliser sur cette tâche le gardien de l'immeuble. Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas non plus !

RAPPEL :

En cette période hivernale et de neige, il est bon de préciser que les riverains doivent débayer leur trottoir sur une largeur minimale de 0,80 mètre.

« 0% pesticide, 100% santé » : l'événement pour notre bien-être et la planète !

Le 15 mars, la Ville de Roanne vous convie à sa conférence-débat « 0% pesticide, 100% santé ». Cet événement qui s'inscrit dans la « Semaine nationale sans pesticide » sera l'occasion d'échanger sur ces produits dangereux et les méthodes alternatives. Et pour aller plus loin, une mise en pratique dans les jardins ouvriers vous est proposée le 25 mars par le service Espaces verts.

Le mieux, c'est d'en parler ! Pour cela, la Ville de Roanne s'est associée à la FRAPNA* et la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes pour aborder les thèmes de la santé et de l'environnement.

Au cours de cette conférence-débat qui se déroulera au Centre Pierre Mendès-France, des courts-métrages viendront illustrer les propos de plusieurs intervenants de qualité.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES DÉBATS

> Philippe Perrin, éco-infirmier, interviendra sur les dangers des pesticides pour la santé.

> Ludovic Tailland, conservateur de l'Écopôle du Forez, et Diane Corbin, ad-

jointe au pôle de conservation, vous parleront de nature en ville et vous donneront des alternatives à l'utilisation des pesticides pour favoriser la biodiversité.

> François Pralus, chocolatier, parlera de son engagement dans une démarche d'agriculture raisonnée.

> Des producteurs bio locaux présenteront leur démarche et proposeront une dégustation de leurs produits.

APRÈS LA THÉORIE, LA PRATIQUE !

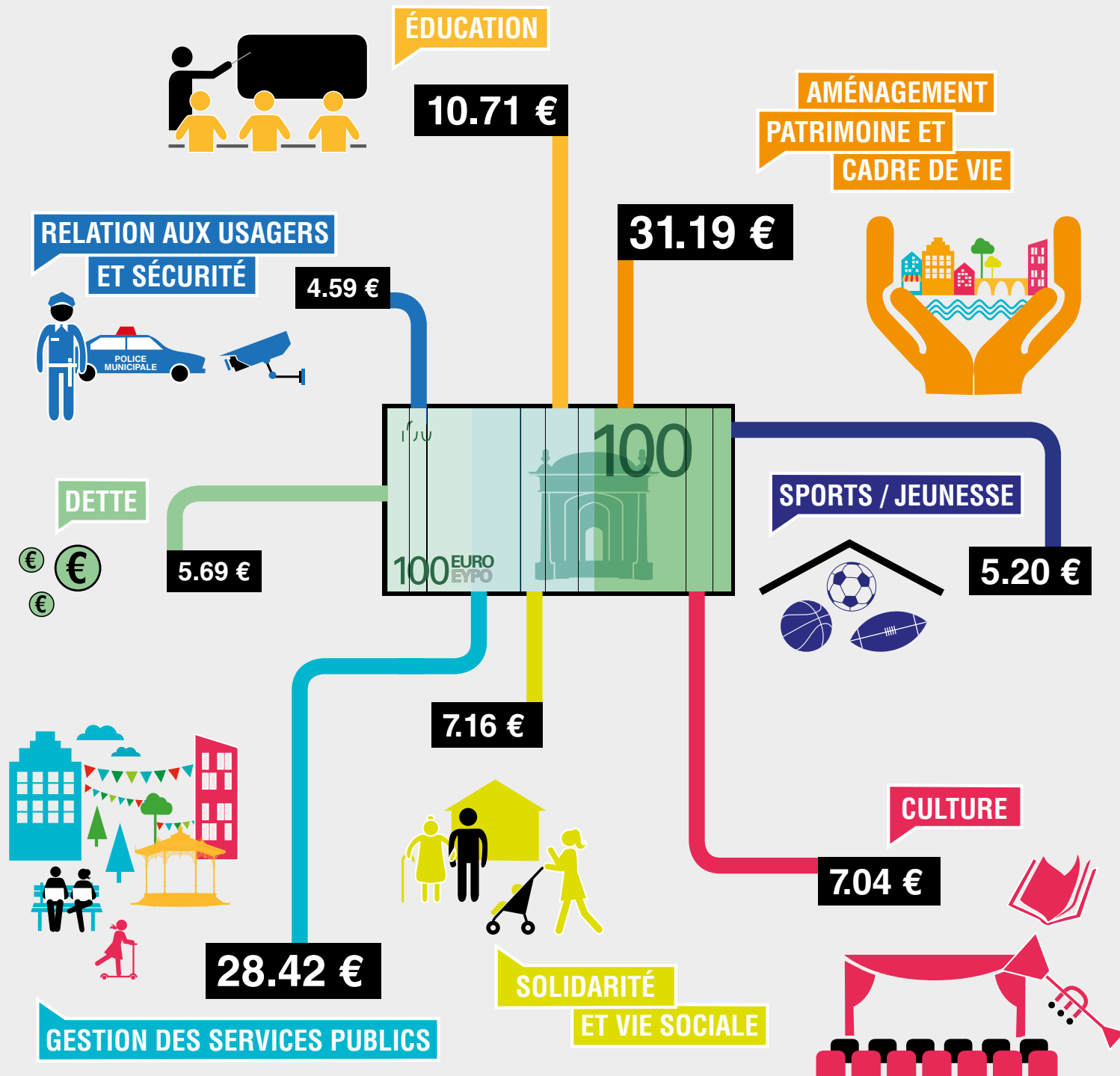
La conférence-débat sera suivie d'une mise en pratique (sur inscription uniquement) dans les jardins ouvriers le samedi 25 mars à 10h. Rendez-vous donc dans les jardins matellois (rue Georges Mandel)

pour découvrir les techniques alternatives aux désherbants et aux insecticides chimiques pour son jardin. Cette animation est organisée par le service Espaces verts de la Ville de Roanne et l'association Biocultura.

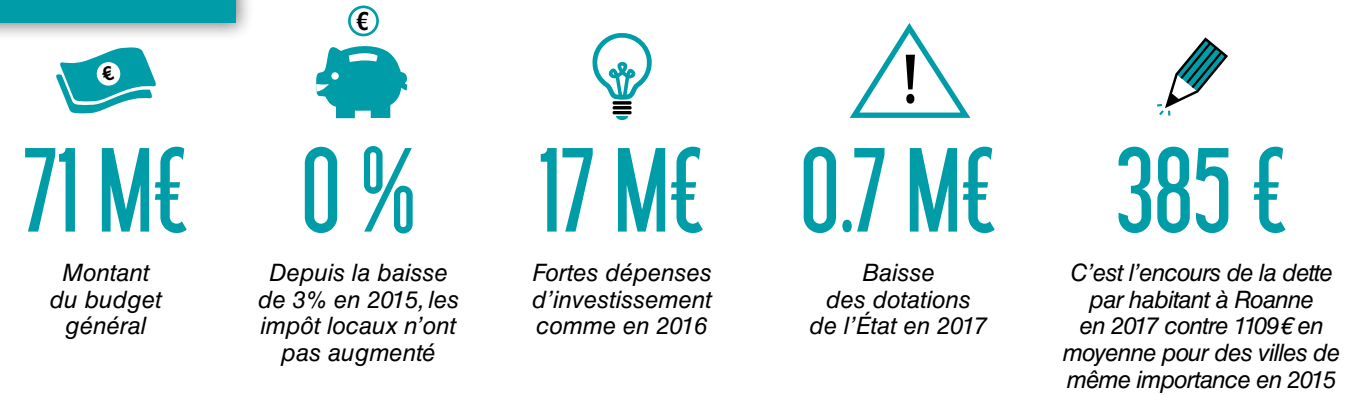
*Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature

« 0% pesticide, 100% santé », le 15 mars à 18h - Centre Pierre Mendès-France - Entrée gratuite

Mise en pratique dans les jardins ouvriers le 25 mars à 10h, inscription obligatoire au 04 77 23 47 48.



Chiffres clés



Un budget 2017 bon pour le Roannais

Malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État, la Ville de Roanne poursuit ses objectifs : conserver un service public de qualité et investir dans des projets moteurs sans augmenter les taux des impôts locaux.

Le cap fixé est clair et bien défini. Et l'anticipation, au cœur du budget, permet d'afficher des finances saines et un plan de route de 71M€, avec toujours d'ambitieux dépenses d'investissement, soit 17M€*. « Notre objectif est de respecter le contrat pour lequel nous avons été élus », prévient Daniel Pérez, Maire-adjoint chargé des Finances. Et ce malgré les nouvelles baisses drastiques des dotations de l'État. Roanne doit ainsi faire face à un coup de rabot de 3,4M€ (baisse cumulée de dotation forfaitaire depuis 2013), contre 2,7M€ en 2016. Dans ces cas, mieux vaut être fourni que cigale ! Daniel Pérez le sait : « On est obligé d'être prudent, de faire un budget en anticipant une possible recette en moins. » La baisse des dotations de l'État sera une nouvelle fois accompagnée d'une hausse singulière des dépenses obligatoires imposées aux mairies à compter de 2017 : gestion des PACS (Pacte civil de solidarité), hausse du point d'indice des agents... « Mais il n'y pas de raison que les Roannaises et les Roannais payent », explique-t-il.

COMME EN 2015 ET 2016, PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX EN 2017

Pas d'infidélité aux promesses faites. Ainsi, le taux d'imposition n'augmentera pas contrairement à un tiers des communes de France. Pour réussir sa mission, Roanne a fait le choix de rationaliser les coûts et le budget de fonctionnement, tout en gardant un service public de qualité et proche de ses habitants. Exemples de coût maîtrisé : le regroupement de l'école Mâtel ; la mutualisation des services entre la Ville et l'Agglomération.

L'investissement, synonyme d'attractivité et d'emplois pour la ville, restera également la pierre angulaire du projet. 2017 verra des initiatives accoucher sur le papier, certaines débiter comme l'aménagement des Bords de Loire, les premières démolitions au niveau de l'îlot Foch-Sully... D'autres projets prendront définitivement vie comme le Jardin des senteurs.

*Retrouvez en détails le budget alloué à chaque grand projet en 2017 sur Roanne.fr, rubrique Budget.



Du renouveau pour l'Espace funéraire et le Funérarium

Dans un souci constant de proposer des prestations de qualité, l'Espace funéraire et le Funérarium connaissent une évolution audacieuse, tout en continuant d'offrir les mêmes services durant les six mois de travaux.

En passant boulevard du Cimetière, difficile d'imaginer le projet ambitieux qui se dessine derrière les murs. Pourtant, depuis le 2 janvier, les travaux concernant le service funéraire municipal et le Funérarium ont bien débuté. En témoignent notamment les signalétiques en façade. Mais pour le reste, la discrétion est de mise, les va-et-vient des techniciens se font à pas de velours. L'objectif : continuer à assurer le même fonctionnement, sans gêne, durant les six mois de travaux. Et, à partir de juin, le service funéraire –appelé désormais Espace funéraire- offrira un nouvel accueil, de meilleures prestations, à l'image du Crématorium qui s'est équipé, depuis 2016, d'un nouveau four aux normes 2018 et d'une nouvelle salle de cérémonie d'adieu.

DES PRESTATIONS ENCORE PLUS PROCHES DES FAMILLES

Reconnu pour son savoir-faire et sa prise en charge chaleureuse des familles endeuillées, l'Espace funéraire se dotera de nouveaux bureaux et salles d'accueil, plus grands et plus confortables, pour une meilleure réception des familles. La façade du bâtiment sera également

modernisée et mise en valeur, grâce à un bandeau très identifié et une boiserie en harmonie avec le Funérarium.

Justement le Funérarium va bénéficier, lui aussi, d'un réaménagement notable de ses six salons. Outre un mobilier et des éclairages plus soignés, chaque espace sera désormais divisé en deux parties. L'une consacrée aux familles souhaitant se retrouver, et l'autre réservée au recueillement auprès du défunt. Des réaménagements et des détails réfléchis, reposant sur une concertation entre Christian Maisonneuve, Maire-adjoint en charge du service funéraire, le personnel et les services techniques de la Ville. « Tout sera fait, pour qu'en ces moments douloureux de la perte d'un être cher, chacun soit accueilli chaleureusement, renseigné discrètement et aidé dans ses démarches administratives », conclut ainsi Christian Maisonneuve.



Du frais et du local : un menu alléchant...

Depuis le 1^{er} janvier, il y a du changement dans les assiettes des enfants et des seniors ! Que ce soit à l'école, dans un club ou à domicile, les repas proposés par la Ville de Roanne privilégient désormais 95% de produits frais, 85% de locaux et 30% de bio.

En moyenne, 900 élèves et une centaine de Roannais déjeunent chaque jour dans les écoles et les clubs seniors de la Ville. À cela s'ajoute la centaine de repas portée à domicile. Le marché de restauration de la Ville de Roanne arrivant à son terme fin 2016, cela a été l'occasion de mettre en place un nouveau cahier des charges. En effet, au printemps 2016, une pesée de tous les déchets générés dans les restaurants scolaires a été effectuée. Il a été constaté 90 kg de déchets par jour pour l'ensemble des restaurants. Cette pesée a permis la suppression du « 10% supplémentaire » et de certains plats dans les restaurants scolaires.

MISER SUR LA QUALITÉ ET LES PRODUITS LOCAUX

Cette nouvelle formule fait la part belle aux produits locaux : « Nous avons choisi de privilégier la qualité et les filières courtes en proposant les produits de notre région comme la viande charolaise, la volaille labellisée « Vert Forez » et les fruits et légumes de la Vallée du Rhône », explique Catherine Brun, conseillère

municipale en charge de la restauration collective.

« Quant aux repas étoilés, ils sont remplacés par des déjeuners à thème (découverte de spécialités régionales et nationales) dans les écoles et par des menus restaurants, toujours élaborés par Olivier Boizet, chef au Château de Champlong, dans les clubs seniors », poursuit-elle.

Autre nouveauté dans les établissements scolaires, les enfants ont dorénavant le choix entre un menu traditionnel et un menu végétarien. Elaboré par une diététicienne, ce menu végétarien est équilibré avec quatre composantes, sans viande ni poisson.

L'élue rappelle que « tout est fait maison » à la Cuisine centrale, y compris la pâtisserie. Un gage de qualité supplémentaire constaté par les petits et les fins gourmets.



Églises Des bâtiments communaux pas comme les autres

Savez-vous que les églises et chapelles sont des bâtiments communaux ? La Ville de Roanne est ainsi en charge de l'entretien de ce patrimoine religieux qui contribue à la valorisation de nos quartiers. Chaque année, elle consacre plusieurs milliers d'euros à la rénovation de ses quatre églises et chapelles. Tour d'horizon des travaux effectués en 2016...

ÉGLISE NOTRE DAME DES VICTOIRES : 79 423 €

En concertation avec le conseil de quartier Centre, de nombreux travaux ont été réalisés dans celle que certains appellent aussi « Église des Minimés » : le parvis a été restauré pour améliorer son accessibilité, les espaces verts ont été agrandis, l'enrobé refait et le site sécurisé. Les vitraux de l'entrée ont été remplacés, une voûte a été rénovée et l'électricité mise aux normes.

ÉGLISE SAINT-LOUIS : 4 246 €

En 2016, l'église a bénéficié de travaux de sécurisation. Une barrière et un portillon à l'arrière de l'église ont été installés pour éviter les squats et faciliter le nettoyage des abords.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE : 41 530 €

Suite à un diagnostic de l'édifice réalisé en décembre 2015, la Ville de Roanne a mis en place un programme de travaux. Il a donc été

procédé récemment à la purge de certaines pierres qui tombaient. Un arc-boutant qui sert à maintenir le bâtiment a été refait : des pierres neuves sont venues remplacer les anciennes friables et une couverture également en pierres taillées (pour les protéger) a été posée. Enfin, les vitraux de la nef droite ont été changés. Pour cette année, la Ville de Roanne étudie la possibilité de refaire la voûte de la nef.

ÉGLISE SAINTE-ANNE : 447 000 €

Située dans le quartier Mulsant, l'église Sainte-Anne est l'édifice religieux qui a bénéficié d'une rénovation sans précédent. La façade principale a retrouvé le jaune brillant des pierres de Charlieu et la chapelle latérale l'éclat du granit. Un parvis et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont également été créés.



L'îlot Foch-Sully, bien dans le tempo !



L'un des projets phares de modernisation de la Ville ne ralentit pas. Au contraire. Les négociations menées par la Municipalité ont déjà permis d'acquiescer rapidement 95% des terrains et immeubles.

Encore dans les cartons il y a deux ans, le projet îlot Foch-Sully avance à un rythme soutenu. Les différentes étapes s'enchaînent les unes après les autres, sans accuser le moindre retard. Fait rarissime au vu d'un projet d'une telle ampleur, nécessitant l'engagement et l'approbation d'un très grand nombre de participants.

Ce dernier trimestre, de nombreux accords ont été trouvés. L'acquisition de terrains et d'immeubles est passée de 70 à environ 95% en février ! Vingt-et-un propriétaires sur les vingt-deux concernés ont en effet accepté, à l'amiable, les offres faites par la Municipalité. Certains de ces propriétaires ont même décidé d'anticiper leur déménagement, à l'image du cabinet d'expertise comptable GVGM, qui s'installera en fin d'année rue du Fuyant.

Il aura donc fallu attendre à peine un an et demi pour mener à bien toutes ces négociations. Un temps record dû essentiellement au climat serein qui a nourri les échanges entre la Ville et les propriétaires, qui sont d'ores et déjà devenus des acteurs importants et reconnus dans la réussite de l'îlot Foch-Sully.

DES FOUILLES SANS SURPRISE

Ces derniers mois ont également été marqués par des diagnostics de sols menés du 7 au 23 novembre 2016 par l'INRAP*. Le but est de creuser à plus de deux mètres pour savoir si la zone concernée réserve des traces archéologiques et mérite d'autres interventions plus poussées. Une partie du parking de Simply Market, de la rue de Sully (devant le Pays Roannais), ainsi que le terrain d'Ophéor ont subi des fouilles. Bilan : la découverte d'un mur. Pas de quoi écrire le scénario d'un prochain Indiana Jones. Et rien ne laisse donc envisager de nouvelles recherches, sauf avis contraire de l'État, via la DRAC**. L'îlot Foch-Sully poursuit ainsi sa route en toute quiétude. Concernant l'appel à investisseurs, ce dernier a déjà été lancé et s'annonce particulièrement fructueux. À ce jour, la Ville étudie les offres et le lauréat devrait être connu au cours du premier semestre.

*Institut national de recherches archéologiques préventives
** Direction régionale des affaires culturelles



Souriez, vous lisez !

À la médiathèque, nouvelle année rime avec nouveautés ! En 2017, Les Rendez-vous lecture font peau neuve et proposent trois nouvelles formules à consommer sans modération.

PASSIONNÉMENT... À LA FOLIE !

S'il ne fallait retenir qu'un seul mot pour qualifier les clubs lecture nouvelle formule, ce serait la convivialité. **Un samedi par mois de 10h30 à midi**, il vous est désormais possible d'échanger avec les autres lecteurs et partager vos coups de cœur en matière de lecture, cinéma ou musique autour d'une boisson chaude. Aucune contrainte, vous parlez de ce que vous voulez ou venez uniquement pour profiter des échanges. S'enthousiasmer, s'étonner, être surpris et transformer en partage la pratique individuelle de la lecture et de l'écoute.

SMILE :)

Réservé aux 9-13 ans, ce club de lecture propose, là aussi, une formule renouvelée et adaptée aux jeunes ados. Pour découvrir romans, mangas, BD et autres films et albums autour d'un jus de fruits et de petits gâteaux. Ambiance sympathique, formule ludique..., il n'y a plus qu'à en profiter et sourire à la vie ! **Un samedi par mois entre 11h et midi (entrée libre).**



QUARTIER LIVRES !

Le rendez-vous lecture du Mayollet devient « Quartier livres ! ». L'équipe saura exciter votre passion du livre en vous présentant de nouvelles acquisitions, des coups de cœur ou coups de dent à ne surtout pas manquer. Parce que lire rend libre, évadez-vous ! **Un vendredi après-midi tous les deux mois, de 14h à 15h30 (entrée libre).**



Retrouvez les dates de ces nouveaux rendez-vous sur bm-roanne.fr



Tout Roanne court 9 AVRIL 2017 - 10H30

LA STRATÉGIE DE COURSE D'UNE CHAMPIONNE Faites le 10 km en moins d'1heure



ADELINE ROCHE
32 ans
Licenciée au
**Club Athlétique
du Roannais**
depuis 1994
Spécialiste pistie,
cross, route et trail
10 km : 35'16





Florian Léger

L'ASR XV recrute Vincent Moscato... pour son one-man-show !

Si vous entendez des rires euphoriques aux abords de la salle Fontalon vendredi 31 mars, ne vous inquiétez pas. Vincent Moscato, invité de l'ASR XV, est en train de mettre le feu avec son spectacle, Au Galop !

Le club amateur doit de se réinventer constamment et user d'imagination pour se faire connaître et continuer d'exister. L'ASR XV, 115 ans d'histoire et 300 licenciés à ce jour, n'a pas longtemps gambagé pour trouver l'idée qui fédère. « Nous voulions faire un coup et donner une image d'action. Proposer le spectacle de Vincent Moscato, c'était parfait », confie l'équipe dirigeante. L'ancien talonneur est en effet apprécié de tous. D'abord pour son passé dans l'ovale : Champion de France en 1991 et 1998, sélections en Équipe de France... Mais aussi pour son émission radio sur RMC et ses spectacles, nourris d'une gouaille inimitable et d'expressions cultes, à la Audiard : « Si vous allez dans le Pays basque, vous verrez qu'il y en a quelques-uns qui ont le pâté qui colle à la boîte ! »

« IL FAUT TOUJOURS ÊTRE RECONNAISSANT ! »

Pour sa première à Roanne, Vincent Moscato ne cache pas une certaine pression. Et ce malgré des représentations à L'Olympia, au Palais

des Congrès et dans des Zéniths. « Quand tu joues pour la première fois dans un endroit, tu ne sais pas comment tu vas être accueilli et comment le public réagit, prévient-il. L'adrénaline est toujours plus forte au moment d'entrer sur scène. » Pourtant, le one-man-show est bien rôdé et tourne avec succès depuis deux ans. « Il parle de tout et tout le monde en prend pour son grade : les politiques, les sportifs... » À l'ASR XV, on se dit impatient, à l'image de l'équipe dirigeante : « Les spectateurs vont passer un très bon moment. On est vraiment heureux et flatté que Vincent ait accepté. » Réponse du tac au tac de l'intéressé : « Mon parcours professionnel vient automatiquement d'un rugby de jeunes et d'amateurs. Ce sont ces petits clubs passionnés qui nourrissent les grands et font émerger les talents. Il faut toujours être reconnaissant ! »

SALLE FONTALON

Réservations au 06 08 23 47 21 - 06 08 53 54 68



Ensemble, patte dans la patte

En décembre 2016, la Ville de Roanne et l'association roannaise L'Arche de Noé ont signé un partenariat avec la fondation 30 Millions d'Amis afin de lutter contre la surpopulation féline en ville.

La Ville de Roanne sort ses griffes... Pour leur sécurité, chaque année, ce sont plus de 200 chats qui sont capturés par la Ville de Roanne et ensuite confiés à L'Arche de Noé. L'association roannaise gère la fourrière et le refuge pour chats. Les félins ainsi capturés sont stérilisés et identifiés par un vétérinaire aux frais de l'association qui, ne pouvant pas tous les accueillir, les réintroduit là où ils ont été capturés. Grâce à la convention signée en décembre dernier, la fondation 30 Millions d'Amis prend désormais à sa charge 85% des frais de stérilisation et d'identification. Cette aide financière va ainsi soulager l'Arche de Noé dont les dépenses de fonctionnement augmentent chaque année. « Il est important de souligner que les chats, même stérilisés, occupent un territoire donné et empêchent toute intrusion d'autres congénères », précise Romain Bost, conseiller municipal en charge notamment de l'environnement.

DES ABRIS POUR CHATS, UNE APPROCHE DIFFÉRENTE

L'objectif de la Ville de Roanne est de développer le système d'abris pour chats errants. Expérimenté dans les quartiers de Fontquentin et du Faubourg Clermont, ce modèle d'abris fonctionne aujourd'hui très bien. Financé par la Ville (coût unitaire : 200 euros), il est géré directement par les bénévoles de l'Arche de Noé. Ces derniers apportent de la nourriture aux pensionnaires et s'occupent du nettoyage. En concertation avec l'association, de nouveaux abris seront installés courant 2017 dans différents quartiers de la ville.

Ce dispositif n'entraîne pas une diminution du nombre de chats errants, mais permet une approche différente car il facilite le maintien sur site des félins stérilisés et prévient la venue d'autres chats. En s'engageant pour la première fois avec la Ville de Roanne, la fondation 30 Millions d'Amis reconnaît l'action menée par la municipalité et l'Arche de Noé.



plus d'évènements
sur l'agenda en ligne
Roanne.fr



Beauty, peinture animée au musée Joseph-Déchelette



Restez informés !
Facebook Roanne Evènements
Twitter @VilledeRoanne

FÉVRIER

> MERCREDI 15 - DE 14H À 17H
Initiation au stylo 3d
Espace numérique
Contact : 04 77 23 78 58

> MERCREDI 15 - DE 15H À 17H
Des jeux en veux-tu, en voilà !
Médiathèque
Sur inscription : 04 77 23 71 50

> MERCREDI 15 - 15H30
Histoires numériques
Point Lecture Mayollet

> SAMEDI 18 - DE 11H À 12H
Smile ;)
Médiathèque

> DIMANCHE 19 - 14H
**Chorale Roanne /
Boulogne-sur-Mer
Finale Leaders Cup**
Disneyland Paris
Diffusion SFR Sport / Activ Radio

> DU MERCREDI 22 FÉVRIER
AU SAMEDI 1^{ER} AVRIL
En sortant de l'école
Médiathèque

> MERCREDI 22 - DE 14H30 À 16H30
Flip Book
Médiathèque
Sur inscription : 04 77 23 71 50

> MERCREDI 22 - 15H30
Lectures et contes
Médiathèque

> VENDREDI 24 - 14H
Quartier Livres
Point Lecture Mayollet

> SAMEDI 25 - 11H
**Ateliers scientifiques
Fun Science**
Médiathèque
Sur inscription : 04 77 23 71 50

> DIMANCHE 26 - 14H30
Fête de carnaval
Organisée par le Conseil de
quartier Clermont St-Clair
Salle Fontalon

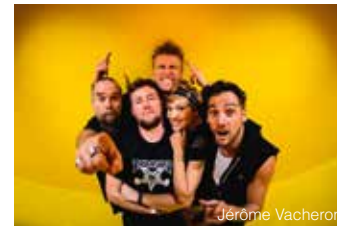
MARS

> VENDREDI 3 - 20H
**Chorale Roanne /
Bourg-en-Bresse**
Halle Vacheresse

> MARDI 7 - 18H30
Nuit
Jonglage/Magie
Théâtre municipal

> VENDREDI 10 - 20H
Chorale Roanne / Nantes
Halle Vacheresse

> SAMEDI 11 - 20H30



Celkilt
Rock celtique
Salle Fontalon
Prix unique : 18,80€

> MARDI 14 - 20H
**Le Cercle de Craie
caucasien**
Théâtre
Théâtre municipal

MERCREDI 15 À 18H
**« 0% pesticide,
100% santé »**
Conférence
Centre Pierre Mendès-France
Entrée gratuite

> SAMEDI 18 - 10H30
**Passionnément...
A la folie !**
Médiathèque

> SAMEDI 18 - 20H30
António Zambujo
Fado portugais
Théâtre municipal

> DU LUNDI 20 AU DIMANCHE 26
**8^{ème} festival
Ciné-court animé**
Espace Renoir et Grand Palais

> VENDREDI 24 - 20H
Chorale Roanne / Blois
Halle Vacheresse

> VENDREDI 24 - 20H
Occupe-toi d'Amélie
Théâtre
Théâtre municipal

> SAMEDI 25 - 20H30
Anne Pacey
Jazz
Théâtre municipal

> DU VENDREDI 25 MARS AU LUNDI 5 JUIN
**Beauty, peintures
animées**
Musée Joseph-Déchelette

> MERCREDI 29 MARS - 18H30
**Deux sculptrices,
deux époques,
deux tendances...**
Conférence Diaporama
Dans le cadre de la Journée de
la femme, les Amis du Musée et
de la Médiathèque organisent
le 29 mars à l'Espace Congrès
une conférence diaporama
présentée par Michèle Calmels
et dédiée à deux artistes qui se
sont investies dans l'art à deux
époques différentes : Camille
Claudel et Niki de Saint Phalle.
Espace Congrès

Concert d'orgue



> SAMEDI 11 MARS - 20H
Quatre concerts d'orgue seront proposés cette année avec
une thématique autour de « la création » et « la place de la
femme ». Premier rendez-vous samedi 11 mars à l'église
Saint-Étienne avec un concert d'Octavian Saunier, organisé
par le Conservatoire et la Ville de Roanne.
Prix : 5€ et 10€.
Église Saint Étienne

Portes ouvertes

> SAMEDIS 11 MARS ET 1^{ER} AVRIL - DE 9H À 16H
BTP CFA Loire
L'établissement prépare en deux ans (CAP par alternance)
aux métiers de la maçonnerie, peinture, plâtrerie, carrelage,
électricité et installation thermique. Il propose aussi des
Brevets Professionnels (alternance) métiers de maçon et
génie climatique et sanitaire.
Impasse Marcel Cerdan

> SAMEDI 18 MARS - DE 9H À 12H30
Saint-Paul
Comme chaque année, Saint-Paul organise dans ses éta-
blissements (primaire, collège et lycée) sa journée « Portes
ouvertes ». L'occasion notamment de visiter les locaux,
rencontrer les professeurs ou prendre un rendez-vous en
vue d'une inscription prochaine.



Vos prochains conseils de quartiers

> JEUDI 16 FÉVRIER - 18H30
Conseil de quartier Bords de Loire*
Capitainerie, 22 quai Cdt Fourcault

> JEUDI 9 MARS - 18H30
Conseil de quartier Mâtel-St Roch
Centre social La Livatte, 97 rue Albert Thomas

> LUNDI 13 MARS - 18H30
Conseil de quartier Centre
Espace Congrès

*Le Maire assistera au conseil de quartier Bords de Loire,
sauf impératif de dernière minute.

Les conseils sont ouverts à l'ensemble des Roannais.

On a besoin de vous !

Vous êtes Roannais de naissance ou de cœur. Vous faites preuve d'une mémoire historique ou êtes passionné d'archives concernant la Ville de Roanne. Venez rencontrer le Conseil de quartier Centre qui travaille sur plusieurs secteurs de recherche : de la gare à la Loire, de l'église Saint-Louis à l'avenue de Lyon.

Contacts : conseildequartiercentre@gmail.com
06.81.55.13.08 ou 06.18.18.79.71.

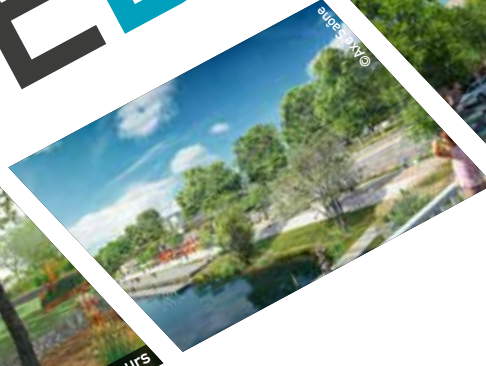
Nous avons besoin de vous rapidement. Merci à tous.

> DIMANCHE 12 MARS

Une marche pour Léa

L'association « Les rêves de Léa » organise sa première marche le dimanche 12 mars 2017 sur les bords de Loire dans le but de subvenir aux besoins de la petite Léa, atteinte d'une maladie orpheline génétique. Inscriptions à partir de 7h - Maison du port. Prix : 3 km - 2€ ; 5 km - 3€ ; 14 km - 6€. Gratuit pour les moins de 8 ans.

#ROANNEBOUGE



En lançant ses grands projets urbains, Roanne bouge et se modernise !